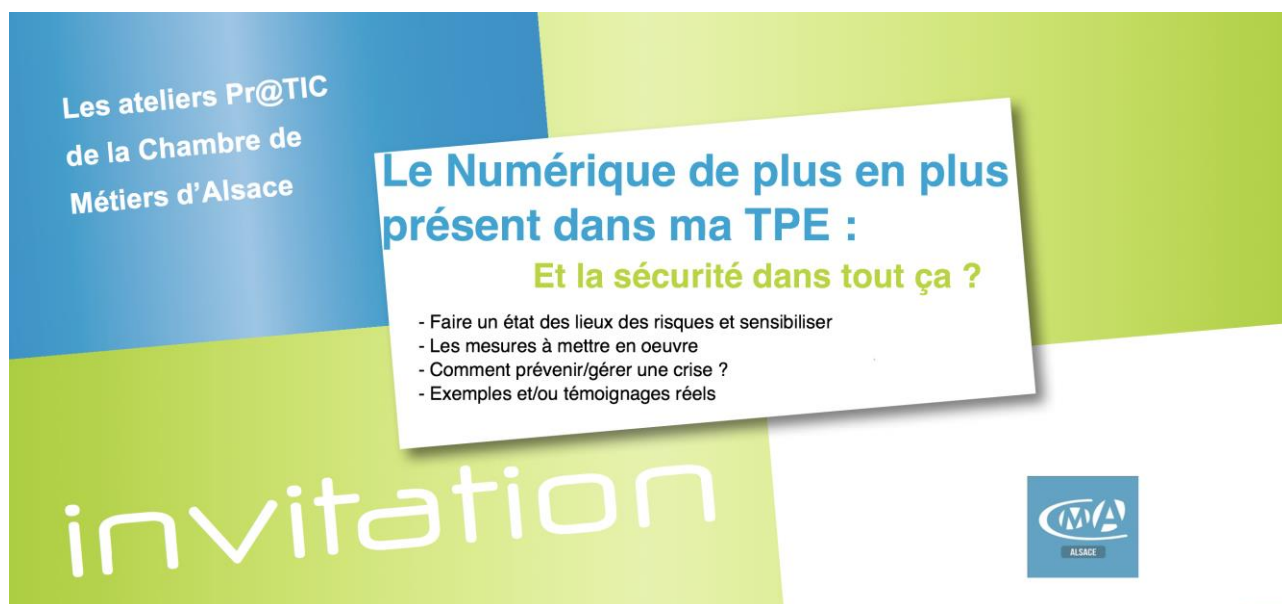


Madame, Monsieur,

Vous le savez, le rôle du chef d'entreprise est d'anticiper les enjeux pour pouvoir s'adapter en permanence.

Chaque année, le numérique est devenu prépondérant dans tous les aspects de notre vie et pose de plus en plus de questions de sécurité, de nouveaux risques et de nouvelles règles. Garantir la sécurité dans votre entreprise artisanale est indispensable, non seulement pour des raisons légales, mais aussi pour assumer votre responsabilité morale auprès de vos employés et de vos clients. Une seule solution : la prévention et la gestion des risques !

Votre Chambre de Métiers vous propose de faire le tour de la question avec des pistes d'améliorations concrètes faciles à mettre en place pour éviter les erreurs.



Le jeudi 13 juin 2019 à 19 h 30 à la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne
Salle du Conseil – 4ème étage Immeuble Le Platine
28 avenue du Général Leclerc - 68100 MULHOUSE

Comptant sur votre présence (places limitées), nous vous adressons nos très sincères salutations.

Pour une bonne organisation, merci de nous retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au moins 5 jours avant la date de l'atelier
NOUVEAU : Inscription en ligne possible sur <http://www.cm-alsace.fr/conferencepratic2019>

Bulletin d'inscription à l'atelier Pr@TIC **du jeudi 13 juin 2019 à 19h30**

à renvoyer à la CMA par télécopie (03 89 46 89 22) ou par courrier à l'attention de
Mme Malika REZZIK à la Direction des affaires économiques de la Chambre de Métiers d'Alsace
12 bld de l'Europe BP3007 68061 Mulhouse Cedex.

Nom - Prénom :
Participera à la réunion oui ☐ non ☐ **Sera accompagné(e) de** personnes
Raison sociale :
Activités :
Adresse :
Code postal : **Ville** :
Téléphone : **Fax** :
Courriel :
Site internet :